

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 septembre 2019**

Séance ordinaire du 3 septembre 2019

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mardi 3 septembre 2019 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

2019-09-175

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

481, rue Principale : demande de dérogation mineure

La demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'un abri d'auto attenant au bâtiment principal avec terrasse au-dessus de celui-ci, à 1,59 mètre de la ligne de lot latérale et à 0,15 mètre d'un bâtiment accessoire (hangar) pour la propriété située au 481, rue Principale, est présentée.

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

2019-09-176

481, rue Principale : demande de dérogation mineure

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'un abri d'auto attenant au bâtiment principal avec terrasse au-dessus de celui-ci, à 1,59 mètre de la ligne de lot latérale et à 0,15 mètre d'un bâtiment accessoire;

Considérant que le règlement de zonage prévoit une distance minimale de 2 mètres de la ligne de lot latérale et de 2 mètres d'un bâtiment accessoire;

Considérant que l'immeuble visé est situé en zone mixte résidentielle et commerciale (Mrc-2), selon le plan de zonage de la Municipalité;

Considérant les critères d'évaluation des demandes de dérogation mineure;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2019-08-82);

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accorder la dérogation mineure, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 septembre 2019**

Procès-verbaux d'août 2019

2019-09-177

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en août 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 5 août 2019 et de la séance extraordinaire tenue le 20 août 2019, tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-178

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 3 septembre 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 42 764,20 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Première période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 3 septembre 2019.

2019-09-179

Ferme van Rossum inc. : conduite sous le rang des Irlandais

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du rapport préparé par Gestim inc. concernant la demande de Ferme van Rossum inc. pour autoriser un forage horizontal sous le rang des Irlandais pour le passage d'une conduite d'eau qui relierait le puits situé au 454, rang des Irlandais à l'étable située au 451, rang des Irlandais;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser le forage tel que demandé aux conditions suivantes :
 - une copie de la police d'assurance responsabilité civile de l'entrepreneur devra être remise à la Municipalité avant le début des travaux;
 - la Municipalité devra être avertie pour permettre à l'inspecteur municipal d'être présent lors de la réalisation des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-180

Secrétaire-réceptionniste

Considérant que Madame Lynda Ostafichuck a été embauchée à titre de secrétaire-réceptionniste le 3 juin 2019;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 septembre 2019**

Considérant que la période de probation de trois mois est terminée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'embaucher Madame Lynda Ostafichuck de façon permanente pour le poste de secrétaire-réceptionniste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-181 **Voirie : réparation de fissures**

Considérant que les membres du Conseil désirent procéder au scellement de fissures sur différents chemins;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la réalisation de travaux de scellement de fissures sur le 9^e Rang, le rang des Irlandais, la montée des Écossais, le rang du Lac et le rang de la Rivière Est pour un montant maximal de 2 250 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-182 **Rue des Frênes : luminaires**

Considérant que certains luminaires de la rue des Frênes doivent être réparés;

Considérant la soumission reçue pour la fourniture de poteaux et de têtes de poteaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat à Éclairage Moderne Saran Inc., selon les termes de la soumission datée du 28 août 2019, le tout pour un montant de 854,16 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-183 **Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable : contrat**

Considérant qu'Aquatech, Société de gestion de l'eau inc., offre de renouveler le contrat pour la fourniture de services techniques reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de traitement d'eau potable pour l'année 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de renouveler le contrat avec la firme Aquatech, Société de gestion de l'eau inc. pour l'année 2020 au montant de 46 588,50 \$ plus taxes;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 septembre 2019**

Puits : réhabilitation

2019-09-184

Considérant que la Municipalité a reçu des prix pour la réalisation des travaux de réhabilitation du puits;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat à R.J. Lévesque et fils Ltée, selon les termes de l'offre datée du 11 août 2019, le tout pour un montant de 21 700 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Puits » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-185

Réservoir : sonde d'oxygène dissous

Considérant que la sonde d'oxygène dissous au réservoir d'eau potable doit être réparée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'achat de pièces pour un montant maximal de 414 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Réservoir » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-186

Étangs : vidange des bassins

Considérant que la vidange des bassins des étangs devra être effectuée;

Considérant l'offre de services professionnels de la firme Solinov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat de services professionnels à la firme Solinov pour un maximum de 8 435 \$ plus taxes. La présente résolution constituant le contrat entre les parties; l'offre de services datée du 3 septembre 2019 faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prendre 83 % des sommes nécessaires à même la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc et 17 % au poste « Réseau d'égout » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-09-187

Étangs : remplacement des diffuseurs

Considérant que les diffuseurs aux bassins des étangs doivent être remplacés;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le remplacement des diffuseurs pour un montant maximal de 43 000 \$ plus taxes;
- de prendre 83 % des sommes nécessaires à même la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc et 17 % au poste « Réseau d'égout » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 septembre 2019**

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois d'août 2019 est déposé au Conseil.

2019-09-188

Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : nomination

Considérant que dans une lettre datée du 3 septembre 2019, Madame France Nadeau présente sa démission à titre d'officier (administratrice) du Comité des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.;

Considérant qu'un poste était déjà vacant;

Considérant que des candidatures ont été reçues suite à l'annonce publiée dans le bulletin municipal pour le poste vacant;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de nommer Mesdames Stéphanie G Beauregard et Nathalie Berthiaume à titre d'officiers (administratrices) du Comité des Loisirs pour une durée de 2 ans à compter du 3 septembre 2019;
- de transmettre une lettre de remerciement à Madame France Nadeau pour le travail accompli au sein du Comité des Loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2019-09-189

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 septembre 2019**

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire

Séance extraordinaire du 3 septembre 2019

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mardi 3 septembre 2019 à 20 h 45, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

2019-09-190

Voirie : tracteur

Considérant que la Municipalité projette l'achat d'un tracteur pour l'entretien d'hiver des trottoirs, le déneigement des bornes d'incendie et du stationnement du bureau municipal, ainsi que pour l'entretien des pelouses des terrains municipaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat d'un tracteur pour un montant maximal de 68 390 \$ plus taxes ;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

Levée de la séance

Considérant qu'il n'y a plus de sujets, la séance extraordinaire est levée.

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 septembre 2019**

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles la dépense ci-dessus mentionnée et décrite est effectuée.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature de la résolution

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de la résolution qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire